

Un pan de notre histoire

Guerriers, hommes de foi, figures légendaires, les Hospitaliers et Templiers fascinent la société occidentale depuis le Moyen Âge. Nés dans les nécessités des États latins du Proche-Orient, ils sont rapidement devenus des puissances économiques et politiques en Occident même. Jaloués, craints, voire méprisés, ils doivent faire face à une crise profonde après la perte de Jérusalem et de la Terre sainte. Les Templiers n'y survivent pas, balayés par le pouvoir du roi de France et l'interdiction pontificale. Les Hospitaliers, eux, développent leurs possessions et continuent la lutte en Méditerranée.

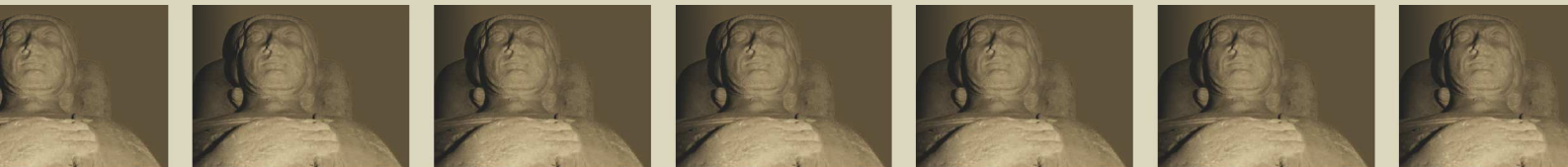
Dans cet ordre qui prend bientôt le surnom de chevaliers de Rhodes, puis de Malte, des figures issues de notre actuelle Creuse jouent un rôle de premier plan. Parmi eux, quatre grands maîtres : Philibert de Naillac, né à Bridiers, grand-maître entre 1396 et 1421 ; Pierre d'Aubusson, né au Monteil-au-Vicomte, entre 1476 et 1503 ; Guy de Blanchefort, né au Moutier-Malcard, entre 1512 et 1513, et Jean Lévesque de la Cassière, entre 1576 et 1581. Tous n'ont pas eu le même destin ou le même prestige, mais cette exposition se veut un rappel du souvenir de ces puissants personnages qui n'ont pas oublié la région dont ils étaient issus.

Dans les « Creusois de l'ordre de Malte » ne figurent pas que les chevaliers ou les commandeurs. En effet, par l'étendue de ses possessions et de ses seigneuries, l'ordre, dont l'un des centres régionaux se trouvait à Bourga-neuf, influait sur la vie de nombreux Marchois, paysans dépendants, notaires employés, prêtres desservants... Les commanderies de Malte constituaient l'un des éléments structurants du paysage et de la vie économique de la Haute-Marche.

Entre la Croix et l'Épée, la Creuse et la Méditerranée, les labours et les croisades, puisse cette exposition rappeler les voyages et les découvertes des « chevaliers du Christ » et de ceux qui vivaient près d'eux.

Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse, Président du Conseil Général



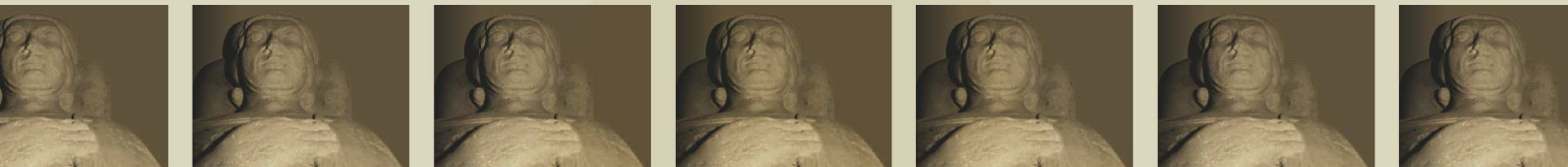
Introduction

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, la « Religion de Malte » comme l'on disait au XVIII^e siècle, compte en 1789 quatorze commanderies dans le territoire qui devient le département de la Creuse. Cette richesse du patrimoine de l'ordre de Malte dans le département a obligé à faire des choix dans la réalisation de cette exposition.

Le parcours est organisé en trois temps, une présentation historique générale puis un point plus précis sur trois commanderies creusoises afin d'aborder l'histoire des chevaliers Hospitaliers comme seigneurs en Haute-Marche. Les trois commanderies choisies sont celles de Bourganeuf, siège d'un grand prieuré, l'une des capitales régionales de l'ordre, de Paulhac, commanderie templière à l'origine et qui conserve une décoration peinte de premier ordre, et de Maisonnisses, commanderie moins importante mais qui se distingue par la présence d'un exceptionnel gisant de chevalier du XIII^e siècle.

La période privilégiée par l'exposition est le XV^e siècle. C'est d'une part le siècle des Marchois au sein de l'ordre Hospitalier, celui de Pierre d'Aubusson et de Zizim, mais c'est aussi le siècle à partir duquel les archives sont assez bien conservées. En effet, les premiers siècles de l'histoire des Hospitaliers en Creuse sont obscurcis par la disparition des archives, due sans doute aux circonstances troublées de la guerre de Cent Ans.

Grâce à la générosité des villes de Bourges, Maisonnisses et Saint-Étienne-de-Fursac, cette exposition présente des œuvres d'art liées aux chevaliers, dont le gisant de Maisonnisses est le plus bel exemple.



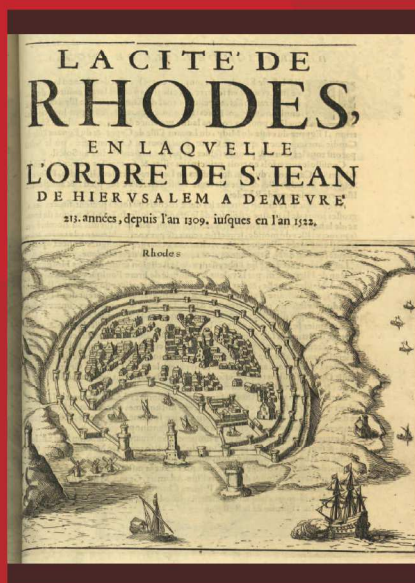
Les chevaliers de St-Jean de Jérusalem, dits de Rhodes et de Malte

L'ordre de Saint-Jean, plus connu sous le nom d'ordre Hospitalier ou d'ordre de Malte, est une organisation religieuse née dans le contexte des Croisades au début du XII^e siècle. A la suite de moines bénédictins, un groupe de laïcs dirigé par Gérard prend en main la direction d'un hôpital fondé à Jérusalem par des marchands italiens mi-XI^e siècle. Les Hospitaliers de Jérusalem sont reconnus en tant qu'ordre indépendant par une bulle du pape de 1113 et commencent à recevoir des dons aussi bien en Occident qu'au Proche-Orient.

À partir du milieu du XII^e siècle, suivant la voie tracée par les Templiers, les Hospitaliers accueillent en leur sein des chevaliers formés à l'art de la guerre et deviennent un ordre religieux-militaire. Bien que la fonction hospitalière ne soit jamais abandonnée, c'est la fonction guerrière qui prend le pas. Dès les années 1130, les Hospitaliers reçoivent la garde de forteresses de la part des princes chrétiens. Ils participent à toutes les grandes batailles du royaume de Jérusalem et deviennent l'un des partis influents à la cour du souverain. Les conquêtes de Saladin et notamment la sanglante bataille d'Hattin en 1187, amoindrissent les possessions de l'ordre, qui est chassé définitivement de Jérusalem. L'expansion mamelouke d'Egypte du XIII^e siècle voit les principales forteresses de Syrie-Palestine échapper aux Hospitaliers.

En 1291, la ville de Saint-Jean d'Acre, capitale de ce qu'il reste du royaume de Jérusalem et siège de l'ordre, tombe aux mains des Mamelouks. Comme les autres organisations de Syrie et Palestine, l'Hôpital se replie à Chypre. Après une refonte de son organisation, il se lance à la conquête de l'île de Rhodes, près des frontières du sultanat turc. L'île est conquise entre 1306 et 1310 et le grand-maître Villaret y transfère le siège de l'ordre. En 1312, les biens des Hospitaliers s'accroissent de la plupart des biens des Templiers, dont l'ordre a été supprimé par le pape Clément V.





Depuis Rhodes, les chevaliers de Saint-Jean mènent une guerre sur mer contre l'expansion des Turcs ottomans, qui s'emparent progressivement de toute la mer Égée. A partir du XV^e siècle, l'ordre doit faire face à de nombreux sièges de Rhodes et abandonne toute ambition de reconquérir la Terre Sainte. Après les défenses victorieuses de 1440, 1444 et 1480, les Hospitaliers sont vaincus par Soliman le Magnifique en 1522. Chassés de Méditerranée orientale, les chevaliers s'installent d'abord en Italie, à Civitavecchia, puis Viterbe en 1528, Nice la même année. Ils ne trouvent leur place à Malte qu'en 1530, accueillis par l'empereur Charles Quint.

A Malte, les chevaliers mènent une guerre maritime, principalement à l'encontre des flottes d'Afrique du Nord. Ils se lancent également dans le commerce très lucratif des esclaves et participent à la formation des marines militaires permanentes. Les revenus des commanderies d'Occident sont de plus en plus accaparés par des familles aristocratiques qui les utilisent pour doter des fils cadets.

Affaibli par la Révolution, l'ordre est vaincu en 1798 par Bonaparte, qui conquiert Malte. À nouveau en exil, sans possibilité de recruter de nouveaux chevaliers, les Hospitaliers se réfugient près du tsar, puis près du pape. Ce dernier ne reconnaît aucun grand-maître après 1805. On peut considérer que l'ordre de Saint-Jean disparaît à cette date, pour donner naissance à un nouvel ordre, « issu de l'Hôpital », créé à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.



Un ordre bien organisé

L'ordre de l'Hôpital a comme vocation primitive le soin des pèlerins se rendant sur le tombeau du Christ. S'y adjoindront la défense des états latins de Terre sainte puis la lutte contre les États musulmans de Méditerranée. A cet effet, il est organisé de manière pyramidale. Au sommet se trouve le grand-maître, élu de manière indirecte par les chevaliers organisés en « langues » ou régions d'origine. A ses côtés, un conseil rassemble les responsables des différentes fonctions de l'ordre : le grand commandeur est le second du grand-maître, le maréchal, toujours issu de la langue d'Auvergne, est le chef de l'armée, le drapier est chargé de l'intendance...

Pour entretenir des troupes de combat en Méditerranée orientale, l'Hôpital s'appuie sur un réseau de possessions établies dans tout l'Occident. Ce sont dans ces « maisons » hospitalières que s'effectuent le recrutement des membres de l'ordre, la production agricole et économique mais aussi la charité envers les malades. Chaque maison de l'Hôpital doit livrer au chef-lieu de l'ordre chaque année une *responsio* qui permet de faire face aux dépenses de la guerre. Cette *responsio* est notamment due en argent, permettant à l'Hôpital d'acquérir une expertise certaine dans le maniement des outils financiers. Toutefois, à la fin du Moyen Âge, les difficultés économiques de l'Occident ne permettent pas toujours de livrer les sommes dues. Le recrutement des hommes devient lui aussi plus difficile.

Les maisons s'organisent progressivement en commanderies, qui rassemblent plusieurs « membres » autour d'un chef-lieu. Les langues de l'ordre ne constituent pas un cadre d'administration provincial, ce rôle est rempli par les prieurés, qui supervisent plusieurs commanderies. Le cas de la langue d'Auvergne est un peu particulier, puisqu'il n'y a qu'un seul prieuré dans cette langue, celui de Bourgneuf. Elle constitue donc à la fois une unité administrative et une unité d'organisation des chevaliers au front.

Toute l'organisation de l'ordre hospitalier aboutit au contact de l'ennemi, où se trouve le grand-maître accompagné des principaux responsables. Autour d'eux sont présents quelques centaines de chevaliers, jamais plus de cinq cents soutenus par le riche réseau des commanderies.



Prospérité et convoitise



Les commanderies de l'ordre de Malte intègrent peu à peu le système des bénéfices. Les cadets des familles nobles, sans espoir d'héritage, intègrent l'ordre souvent dès l'enfance, effectuent dans leur jeunesse des « caravanes » ou périodes de service militaire avant de se voir pourvu des revenus d'une commanderie et de faire une vie à la cour ou auprès de leur famille. Les charges les plus rémunératrices, comme celle de grand prieur de France, sont souvent attribuées par le souverain à des membres éloignés de la famille royale. Il convient de ne pas noircir le tableau : au XVIII^e siècle encore, un chevalier comme l'amiral de Suffren reste fidèle à l'idéal guerrier de son ordre. Toutefois l'essor des marines de guerre nationales a sonné le glas de la puissance indépendante des chevaliers de Malte. La question de l'utilité de l'ordre dans la société se pose à nouveau.



Pierre d'Aubusson (1423-1503), grand-maître de l'ordre

Né en 1423 au Monteil-au-Vicomte, Pierre d'Aubusson devient chevalier de l'ordre en 1445 à Rhodes. Grim pant rapidement les échelons de la hiérarchie, il consacre sa vie à la défense de l'île menacée par les Turcs. Élu grand-maître en 1476, il est le vainqueur du « grand siège » mené par les armées de Mehmet II en 1480. Consacré « bouclier de la Chrétienté », il n'oublie pas les liens avec sa région d'origine.



Pierre d'Aubusson est le cinquième fils de Renaud d'Aubusson et de Marguerite de Comborn.

Après un premier voyage à Rhodes, il revient dans sa région natale en 1461 pour y prendre la tête de la commanderie de Crocq, puis de Maisonnisses.

Rappelé à Rhodes, il accumule désormais les responsabilités auprès des grands maîtres successifs, pour être nommé grand prieur d'Auvergne en 1472, sans revenir à Bourgneuf. Il sera élu grand-maître de l'ordre de Saint-Jean en 1476.

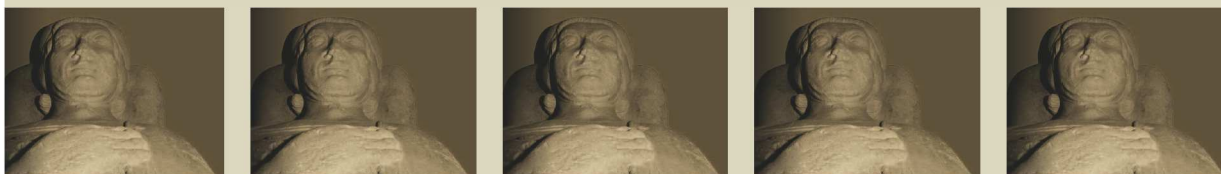
La famille d'Aubusson appartient à la haute aristocratie de la Marche. Ses liens avec l'ordre de Saint-Jean sont étroits.

C'est sans doute l'oncle de Pierre, Louis d'Aubusson, lui-même chevalier, qui l'introduit dans l'ordre. Pierre d'Aubusson devenu grand-maître s'appuie sur son propre neveu, Guy de Blanchefort, commandeur de Morterolles, puis grand prieur d'Auvergne avant d'être élu grand-maître en 1512.

À la mort de Mehmet II en 1481 s'engage une guerre de succession entre ses deux fils, Bajazet et Djem ou Zizim. Ce dernier, vaincu, demande asile auprès de Pierre d'Aubusson à Rhodes.

Le prince déchu se retrouve au centre de tractations politiques entre Pierre d'Aubusson et Bajazet ; il est l'un des moyens de pression par lequel le grand maître tente de ralentir la conquête ottomane.

En 1482, Zizim est envoyé en France et arrive en Limousin en 1484. Il y restera quatre ans, hébergé dans plusieurs châteaux de la famille d'Aubusson ainsi qu'à Bourgneuf. Il meurt en Italie en 1495.

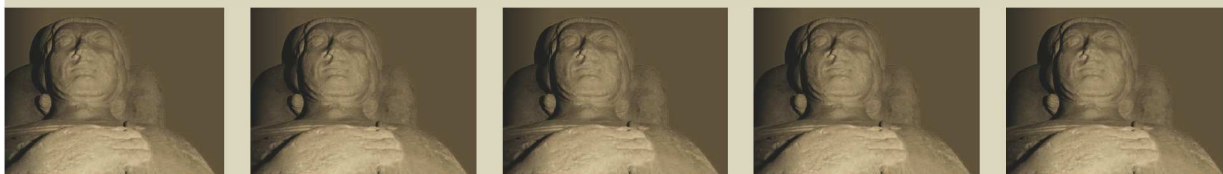




ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE

L'ORDRE DE MALTE EN CREUSE « LA CROIX ET L'ÉPÉE »

Trois commanderies en Creuse





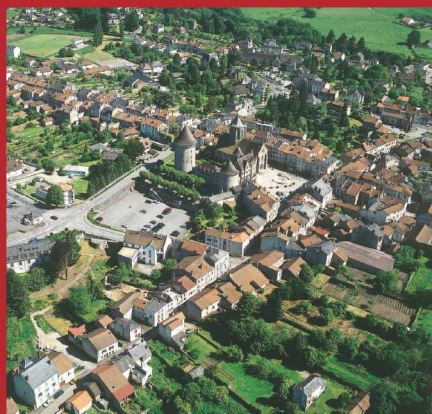
La commanderie de Bourgneuf

La commanderie de Bourgneuf est l'un des sites hospitaliers les mieux documentés et conservés du Limousin. Fondée au XII^e siècle par les Hospitaliers, la commanderie est devenue au début du XV^e siècle le chef-lieu de la « Langue » d'Auvergne, l'une des capitales régionales de l'ordre. A ce titre elle a sa place dans l'histoire méditerranéenne et européenne de la fin du Moyen Âge.

A la fin du Moyen Âge s'amorce le déclin de la commanderie de Bourgneuf. Les absences prolongées des grands prieurs, qui ne sont plus choisis parmi les grandes familles de la région, nuisent à son fonctionnement. En outre, elle perd sa fonction de chef de Langue au XVIII^e siècle, au profit de la commanderie de Saint-Georges de Lyon.



Une tradition erronée s'est conservée longtemps qui attribuait la création de Bourgneuf à l'ordre du Temple. Rien ne permet de penser également qu'il y eût à Bourgneuf au XII^e siècle autre chose qu'une « maison », un couvent et non un château. Autour de la « maison », les paysans se regroupèrent et des marchands s'installèrent. Le nom de Bourgneuf, ne peut que confirmer cette explication. *Burgum novum*, *Burgueettenou*, tels sont les termes qui apparaissent dans les textes de l'époque.



Dès l'expansion de la ville au XIII^e siècle, elle est fortifiée par une enceinte reliée à la commanderie.

La commanderie assure directement, à l'Est, la défense de la place. Le centre de la ville est relié par une terrasse aux bâtiments hospitaliers. De cette terrasse, un grand portail donne accès à la cour intérieure. Au Nord se trouve un logis construit sur trois niveaux.

Vers 1427, la commanderie est érigée chef de la Langue d'Auvergne. Elle va alors se transformer avec l'augmentation du nombre de frères résidents, des revenus et de l'activité économique. Certains grands prieurs vont alors donner à la ville sa physionomie actuelle.

L'ampleur des aménagements intervenus rend d'ailleurs difficile aujourd'hui la connaissance de l'organisation antérieure de la ville.

A l'angle Nord-Ouest de l'enclos défensif, Jean de Lastic, grand prieur en 1427, originaire d'Auvergne, fait ajouter à l'édifice primitif une nouvelle tour qui portera son nom. Elle marque la position des chevaliers hospitaliers au sein de l'aristocratie locale. L'aspect de cette tour est similaire à des tours castrales contemporaines comme celle de Bridiers.

Au Nord, près de la tour Lastic, se trouve la « Tour carrée », où sera aménagée à l'époque moderne une imposante salle de justice.

L'église Saint-Jean fait elle aussi l'objet d'une campagne de travaux. Des chapelles sont notamment ajoutées le long des murs Nord et Sud et l'une de celles-ci porte les armes du commandeur Jean de Lastic.

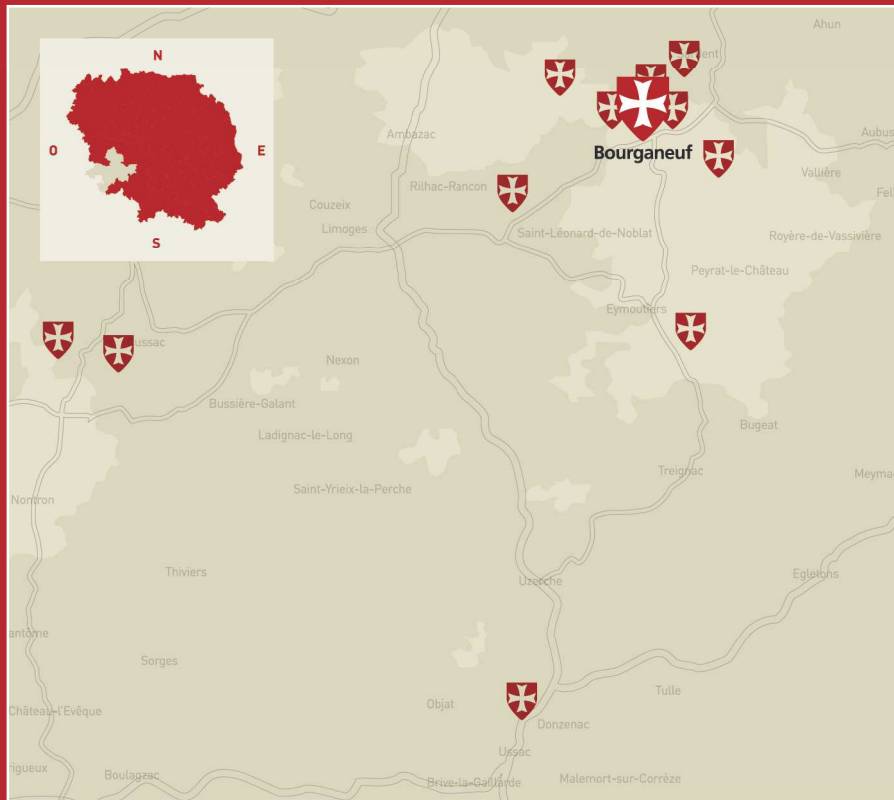
Entre 1484 et 1486, cet ensemble va subir d'importantes modifications avec la construction de la « grosse tour » destinée à accueillir Djem Sultan et qui sera plus tard dénommée « tour Zizim ».

Cette tour a pour seule fonction de permettre aux Chevaliers d'assurer la sécurité et la surveillance de Djem. Elle est autonome à la commanderie mais reliée à l'enceinte et à la tour Lastic.

Après le départ de Djem, en novembre 1488, la tour a dû changer d'usage rapidement pour devenir un lieu de stockage du produit des redevances prélevées. A partir de la Révolution, l'édifice sert de prison jusqu'en 1926. Il renouera avec ses fonctions carcérales lors de la seconde guerre mondiale. L'utilisation successive de l'édifice lui aura garanti une conservation sur le long terme.



En plus de ses fonctions de centre régional, de chef-lieu de langue, la commanderie de Bourgneuf se trouve à la tête d'un patrimoine foncier et seigneurial important. Les chevaliers sont des grands propriétaires et exercent également des droits féodaux sur un nombre considérable de « membres », villages ou hameaux, dont certains assez éloignés.



Les inventaires du XVIII^e siècle nous permettent de restituer le considérable patrimoine de la commanderie. A Bourgneuf même, où le grand prieur a droit de justice, il comprenait le château, des lieux de culte (église paroissiale, chapelles), des jardins, des terres et sept métairies situées dans les environs de Bourgneuf, comme la Terrade près de Bosmoreau. A cela s'ajoutaient des étangs dont l'un était situé sous les murs et des forêts dont la plus grande partie se situe dans les environs immédiats de la ville. Seigneur temporel sur les fermiers de la commanderie, le grand prieur percevait aussi la dîme ou impôt ecclésiastique. D'après des reconnaissances de 1610, il perçoit au titre des redevances seigneuriales des banalités, notamment pour l'usage des fours (l'un, voisin du château, est pourvu d'étuves à sécher le blé) que la population avait obligation d'utiliser et des moulins (le plus rapproché de Bourgneuf est un moulin à drap, appelé moulin de « Laparey »). Les moulins « de draperie » et les moulins à « chanvre » restèrent sans aucun doute très actifs car ils répondaient à des besoins locaux considérables.





La commanderie de Paulhac

La commanderie de Paulhac (actuelle commune de Saint-Étienne-de-Fursac) a la caractéristique d'être une fondation templière passée à l'ordre de l'Hôpital après la condamnation des Templiers. Elle est surtout connue pour les exceptionnelles peintures murales qui ornent son église principale.



La « maison » de Paulhac apparaît dans les textes en 1248. Elle appartient alors à l'ordre des chevaliers du Temple. Ces derniers font édifier au XIII^e siècle une église décorée de peintures murales. Après la suppression de l'ordre du Temple en 1312, ses biens, dont Paulhac, passent aux Hospitaliers.



• Le plan cadastral de 1823 montre quelques-uns des bâtiments de la commanderie, aujourd'hui disparus

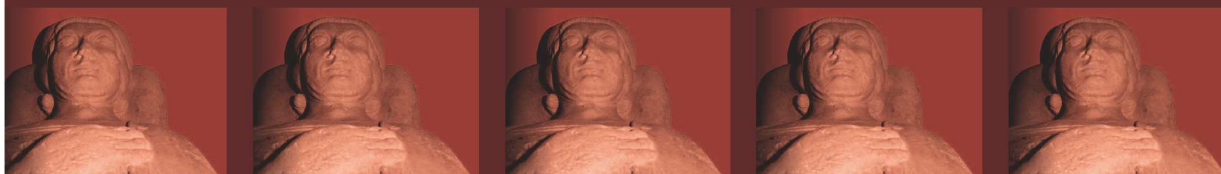
La maison de Paulhac a été administrée par des « précepteurs » d'origine sociale diverse avant de devenir un chef-lieu de commanderie. Preuve de son importance, une église aux dimensions ambitieuses (plus de trente mètres de long) est bâtie à la fin de la première moitié du XIII^e siècle. Cette église est associée à d'autres bâtiments, à fonction économique et résidentielle, qui prennent la forme d'un château. Après le passage de la commanderie aux Hospitaliers, la dédicace de l'église devient la Décollation de saint Jean Baptiste, saint patron de l'ordre hospitalier. Les bâtiments sont complétés en 1449 par la construction d'une petite chapelle, dédiée à Saint Fiacre. En 1616, le château se compose d'un vaste corps de logis de forme carrée, de basses-cours ainsi que de bâtiments de service. Il était également composé d'un portail d'entrée et de deux tours carrées qui avaient été en partie démantelées en 1576, probablement par les Protestants. La commanderie, dans un état d'abandon complet, sera restaurée et agrandie par Pierre Jean de Félines de la Renaudie, nommé commandeur en 1699. Le château apparaît alors vers 1719 avec quelques modifications ; il se compose désormais de deux bâtiments, un ancien et un nouveau qui joint l'ancien bâtiment et l'église.



L'église Saint-Jean-Baptiste de Paulhac doit sa notoriété à un ensemble de peintures murales du XIII^e siècle qui constituent l'un des rares témoignages subsistant de la religiosité des Templiers.



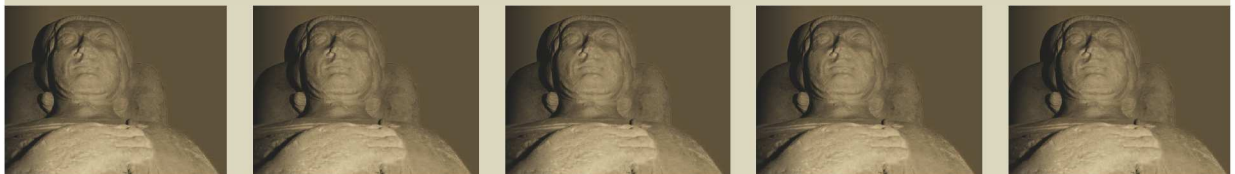
L'ensemble des peintures murales de Paulhac a été étudié par le professeur Claude Andrault-Schmitt. La seconde étape de décoration, réalisée dans la deuxième moitié du XIII^e siècle est la plus importante. Le décor peint va en se développant d'ouest en est, au fur à mesure que l'on s'approche de l'autel. Il est composé de bandes à décor géométrique alternant avec des scènes historiées. Ces dernières sont en grande majorité des scènes de martyre de saints, dont l'âme est reçue par un ange. Le décor culmine avec une crucifixion et une scène du martyre de Sainte Catherine sur le mur du chevet. On peut voir dans cette évocation particulièrement importante des martyrs un écho au sort des Templiers, qui connaissent alors de grandes difficultés en Orient.





La commanderie de Maisonnières

La maison de Maisonnières apparaît à la fin du XIII^e siècle. Dès cette date, elle appartient à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. C'est dès la fin du Moyen Âge le chef-lieu d'une commanderie dont dépendaient les membres de Savennes, Peyrabout, Conat et Monbut. Parmi les chevaliers commandeurs, on relève le nom de Pierre d'Aubusson, dans les années 1460. Le chef-lieu, comme de nombreux autres de la région, comprend un logis fortifié, une église et des dépendances agricoles.



Malgré la disparition de la plupart des bâtiments hospitaliers, Maisonnisses conserve des restes architecturaux et artistiques sans autre exemple dans le département.



• La partie basse de l'église.



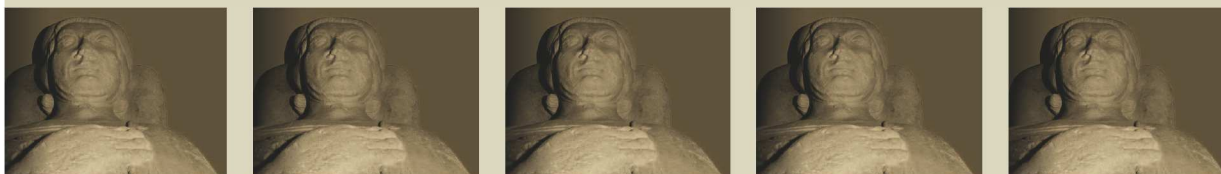
• La cuve du tombeau.

Le seul reste de la commanderie encore debout est son église, bâtie sans doute au XIII^e siècle sur un plan très simple et fortement remaniée par la suite. Elle était autrefois recouverte de voûtes en ogive, dont il ne subsiste qu'une partie, décorée de peintures murales du XVIII^e siècle. L'église comprend une partie basse, peut-être une crypte, employée comme cave au XVII^e siècle.

A partir du XVII^e siècle, et plus particulièrement au XVIII^e, le logis fortifié des commandeurs se délabre progressivement. Cette dégradation est vraisemblablement l'illustration d'une présence seulement sporadique des commandeurs qui ne semblaient pas tenir leur château pour lieu de résidence.

L'église comporte un tombeau dans la nef, attribuable au XIII^e siècle. Ce tombeau, autrefois décoré de peintures murales, était comblé par une maçonnerie jusqu'à des fouilles menées en 1955. À l'occasion de ces fouilles, ont été retrouvés des éléments sculptés, une cuve de sarcophage décorée d'une épée et un écu, sans doute du XIV^e siècle, une cuve plus ancienne et des éléments sculptés. L'ensemble de ces éléments a été intégré, avec le gisant conservé dans l'église depuis le XIX^e siècle, dans une nouvelle présentation.

Pour les besoins du culte, l'église conservait également un mobilier liturgique. Seule une statue de la Vierge, de la seconde moitié du XII^e siècle et conservée au musée de Bourges, témoigne de la décoration médiévale de l'église.



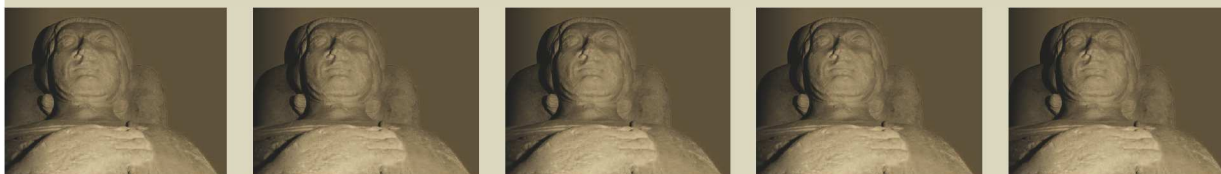
Le commandeur de Maisonnisses tirait revenus et prestige d'un ensemble de biens très étendu.



Comme tous les commandeurs de l'Ordre, celui de Maisonnisses possédait des droits honorifiques. Il levait la dîme, impôt ecclésiastique, sur les paroisses de Maisonnisses, Savennes, Peyrabout, Lépinas et quelques villages de Sardent. Il était aussi seigneur direct et foncier, ayant droit de mainmorte des paroisses et villages dépendant de lui et levait les rentes sur ceux-ci. Il avait également la justice haute, moyenne et basse sur la paroisse et la faisait exercer par ses officiers.

Les revenus étaient composés de rentes payées par les dépendants en argent ou en nature, mais aussi des droits dus pour l'utilisation des moulins de l'ordre à Maisonnisses ou aux Vergnes.

Quant aux charges, elles étaient consacrées à la pension congrue du curé de Maisonnisses, aux gages du garde, à la distribution de l'aumône tous les dimanches, aux réparations et entretiens de l'église et du chef-lieu. De plus, comme toutes les commanderies, il devait fournir une *responsio* ou contribution aux besoins de l'ordre en Terre Sainte, puis à Rhodes et Malte.





ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE

L'ORDRE DE MALTE EN CREUSE « LA CROIX ET L'ÉPÉE »

Seigneurs du sol



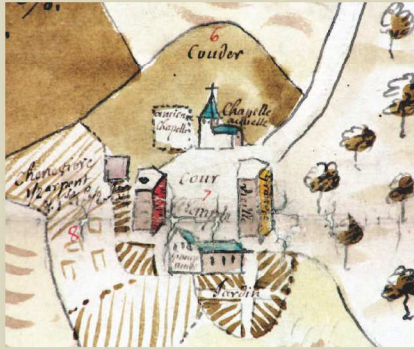


Une implantation particulière

La présence des ordres religieux-militaires dans le territoire de l'actuel département de la Creuse est très forte par rapport aux régions voisines. Cette implantation ne doit rien au hasard. Bien que les archives nous fassent généralement défaut pour la période de l'installation, on peut remarquer que les possessions des Hospitaliers et des Templiers se répartissent dans tout le département selon une grille à peu près régulière. L'implantation des ordres militaire dans le territoire de l'actuel Limousin est effective à la fin du XII^e siècle, à une époque où les établissements religieux ont déjà construit leurs réseaux de dépendances. Le Nord-Est du diocèse de Limoges, l'actuel département de la Creuse, est la région où sont le moins représentés ces puissants établissements que sont les abbayes bénédictines d'Ahun, de Saint-Martial ou de Déols, le chapitre de la cathédrale de Limoges, les Cisterciens de Prébenoit ou d'Aubepierre. C'est donc là que l'on trouve trace des premiers établissements des Hospitaliers et Templiers, la Croix-au-Bost, Charrières, Rimondeix. Ces implantations sont sans doutes permises par des donations seigneuriales, puisque nombre de lignages de la noblesse locale sont actifs dans les expéditions de la Terre Sainte.



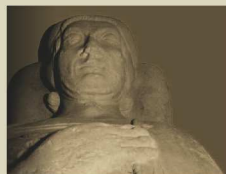
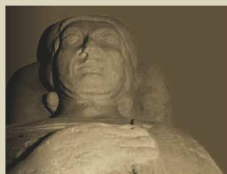
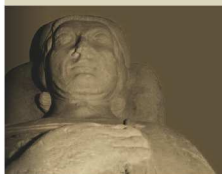
La commanderie et son environnement



Une commanderie n'est pas seulement un château abritant des combattants, puisque ces guerriers sont aussi des religieux. C'est un lieu de vie, de travail, et à moindre titre de religiosité. On y trouve une chapelle, des logements, mais surtout des équipements ruraux et artisanaux, car l'ordre vit de son patrimoine foncier. Les hospitaliers contrôlent des églises paroissiales, leurs implantations sont donc des pôles religieux, des lieux d'accueil charitables, mais surtout des centres de production et de prélèvement agraires.

La plupart des commanderies sont organisées autour d'une cour, associant des bâtiments utilitaires à la résidence des chevaliers et au lieu de culte. Ce schéma n'est pas sans ressemblance avec le cloître des monastères, mais il en diffère par son aspect ouvert sur l'extérieur. Les Hospitaliers ne se sont pas retirés du monde, ils sont impliqués dans le fonctionnement de leur commanderie comme unité de production agricole.

Les fortifications présentes dans un grand nombre de commanderies pourraient sembler inutiles, si loin des champs de bataille de l'Orient, mais elles trouvent leur utilité dans les circonstances troublées de la guerre de Cent ans, puis dans celles des guerres de Religion, à tel point que certaines sont détruites par ordre royal, pour éviter qu'elles ne deviennent le refuge d'un parti opposé au souverain.





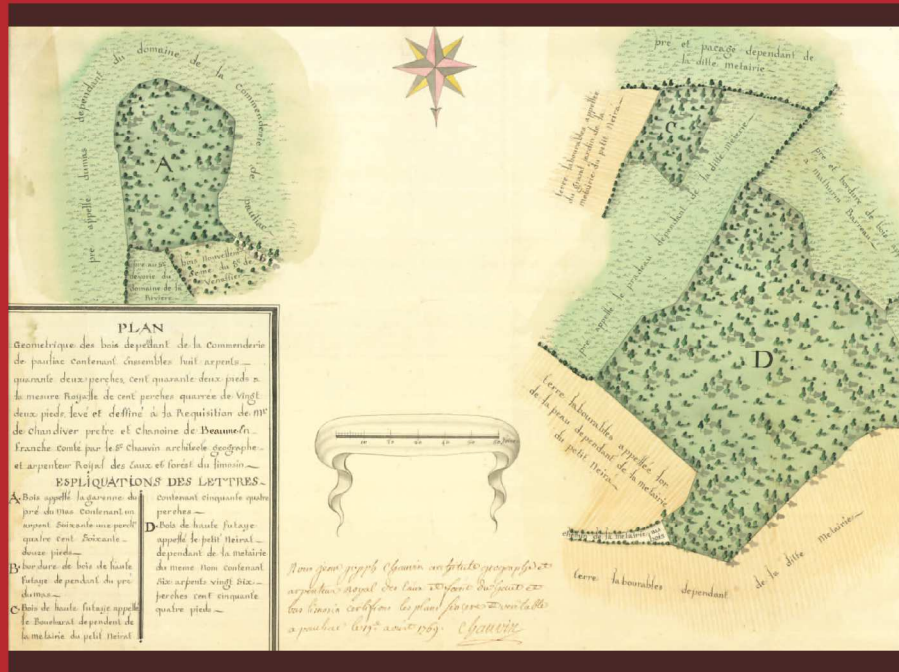
Des seigneurs méthodiques et exigeants

« Se confesse estre homme mortailable et subject dudit chevalier à cause de saditte commanderie de la Pouge »

La population paysanne de la Marche est soumise aux seigneurs, du moins pour environ un tiers des habitants qui sont dits « serfs » ou « mortifiables » à cause des biens qu'ils cultivent. Ces terres sont réputées « héritages de serve condition ». C'est donc le statut du sol qui fait le statut de l'homme qui le travaille. Or, les seigneuries des ordres militaires religieux de la Marche, ce n'est pas un tiers, mais souvent presque la totalité des tenanciers qui sont de condition serve. A la Pouge, dépendance de la commanderie de Chamberaud, même l'honorable Pierre de Mazeyrat, un prêtre, confesse son statut infamant. Tous les sujets du commandeur sont serfs, qu'ils vivent en larges communautés familiales de survie, les frêches, ou en simples familles nucléaires. Tous doivent la dîme et le loyer de la terre, en argent et en parts de récoltes. Tous doivent également des redevances « coutumières » en volailles, en laine et viande de mouton (le « charnage »), en menus services (« arban », charroi, fenaison, moisson) ou sous la forme de la « vinade », le transport du vin importé dans la province par le commandeur. Enfin, chaque famille est « monante » du moulin de la commanderie, et doit aller exclusivement moudre son grain à cet endroit, moyennant une taxe.



Paysages médiévaux



Dans les villages autour des commanderies, le paysage est nettement différent du semi-bocage creusois actuel. Les hameaux sont nichés au cœur d'une auréole de jardins, de chènevières, de vergers, voire de vignes. Puis, l'essentiel des terres se compose de cultures de seigle ouvertes, appelés « coutures » ou « pièces » et formant avec les parcelles mises en jachère une mosaïque complexe. Les herbages, près de fauches ou pâtures, n'ont qu'un rôle très secondaire, et ne sont pas tous clos de haies. Enfin, en périphérie des terroirs villageois, d'impressionnantes nappes de landes, composées de genêts, de bruyères, de fougères, servent au parcours des moutons. Un auteur turc, membre de l'escorte du prince otage Djem, a raconté comment les paysans de la Marche organisaient la production de foin en semant l'herbe et en noyant les prairies. La même plume évoque également l'importante production piscicole des étangs artificiels.



Remerciements

Prêt des œuvres

- VIERGE DE MAISONNISSES : musées de la ville de Bourges
- GISANT DE MAISONNISSES : ville de Maisonnisses
- ANTEPENDIUM DE PAULHAC : ville de Saint-Étienne-de-Fursac

Sous le contrôle scientifique et technique de la Conservation régionale des Monuments historiques du Limousin.

Textes

- Priscilla BIEL, Gabriel POISSON : ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE
- Jean-Marie ALLARD, David GLOMOT : GERHICO-CERHILIM

Conception graphique

- Lydie VIALATOU :
DIRECTION DE LA COMMUNICATION,
Conseil général de la Creuse

Crédits photographiques

- Simon PAROUTY (6 / 10 / 11 / 13 / 16 / 17 / 28) :
DIRECTION DE LA COMMUNICATION,
Conseil général de la Creuse
- Denis ROCHE (4 / 7 / 14 / 23 / 26 / 36 / 38) :
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE
- Philippe RIVIÈRE (15) :
SERVICE DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE
CULTUREL, Conseil régional du Limousin

Avec le soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles du Limousin.



Le gisant de Maisonnisses

L'église de Maisonnisses, seul reste de la commanderie hospitalière du lieu, contient une exceptionnelle statue funéraire, très probablement le gisant ornant la tombe d'un chevalier de l'ordre de Saint-Jean. Le défunt, un homme âgé, porte les habits d'un membre d'un ordre religieux, deux tuniques superposées et surtout un manteau orné d'une croix. Il s'agit d'une des plus importantes sculptures de la période médiévale conservée dans la Creuse.



Ce gisant fut découvert en 1830 dans un champ à proximité du château de la commanderie. Après avoir été déposé sur la place de la commune, il fut installé debout dans la nef de l'église. En août 1955, monsieur Louradour, instituteur et archéologue amateur, ainsi que le curé de Maisonnisses ont replacé la statue du chevalier dans un enfeu, ou tombeau encastré, de l'église dont les dimensions correspondaient à celles du gisant. Une statue, sans doute la même, s'y trouvait au XVIII^e siècle.

Le gisant, classé monument historique en 1904, a fait l'objet de nombreuses études révélant des divergences d'analyses et de datation. Aucune datation précise de la sculpture n'a pu être effectuée, mais son style semble la ramener au XIII^e siècle. Vu l'âge du chevalier et la qualité de la sculpture, il est probable qu'il s'agisse de la stature ornant le tombeau d'un commandeur de Maisonnisses.

L'identité de ce chevalier reste inconnue. En effet, en dehors de la croix de l'ordre hospitalier, le gisant ne comprend aucun élément d'identification tel que son blason.

Le seul élément de comparaison est le tombeau aujourd'hui disparu de Robert de Montrognon, prieur d'Auvergne, mort en 1276, dans la commanderie de Ségur (Puy-de-Dôme). Le gisant de Maisonnisses s'apparente à une représentation du chevalier hospitalier non pas en guerrier mais en religieux, connue par ailleurs mais dont il constitue un témoignage de premier plan.



L'ordre de Malte en Creuse

« La Croix et l'Épée »



Chronologie

1099 Prise de Jérusalem par les armées de la première croisade. Des laïcs dirigés par Gérard soignent les malades et les pèlerins à l'hôpital de Saint-Jean.

1113 Bulle du pape Pascal II approuvant l'Hôpital de Saint Jean comme ordre religieux.

1142 Le comte de Tripoli remet aux Hospitaliers la garde d'un château, bientôt connu sous le nom de « Krak des Chevaliers »

1180 Première mention d'une maison Hospitalière en Creuse, celle de la Croix-au-Bost.

1187 Bataille de Hattin, puis prise de Jérusalem par Saladin. Les Hospitaliers se replient à Saint-Jean d'Acre.

Vers 1243 Création de la langue d'Auvergne.

1271 Prise du Krak des Chevaliers par le sultan mamelouk Baïbars.

1291 Prise de Saint-Jean d'Acre par les Mamelouks. Les Hospitaliers de Saint-Jean quittent la Syrie-Palestine et s'établissent à Chypre.

1306-1310 Conquête de Rhodes par les chevaliers Hospitaliers.

1312 Bulle du pape Clément V supprimant le Temple. Ses biens sont dévolus en grande partie aux Hospitaliers de Saint-Jean.

Début du XV^e siècle Bourgneuf devient chef-lieu de la langue d'Auvergne.

1440 Premier siège de Rhodes par les Turcs.

1448 Charte de franchises de Bourgneuf accordée par le prieur d'Auvergne.

1480 « Grand siège » de Rhodes par les Turcs, qui échouent devant la défense dirigée par Pierre d'Aubusson.

1484-1488 Emprisonnement de Djem dans la Marche et à Bourgneuf.

1523 La flotte des Hospitaliers quitte Rhodes après leur défaite face à Soliman le Magnifique. L'Ordre s'établit à Civita Vecchia.

1530 Les Hospitaliers débarquent sur l'île de Malte.

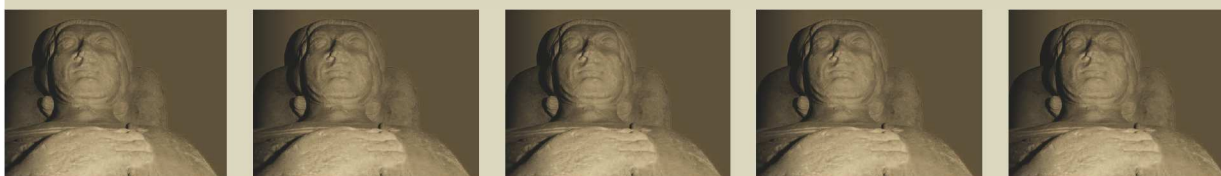
1565 « Grand siège » de Malte par les Turcs.

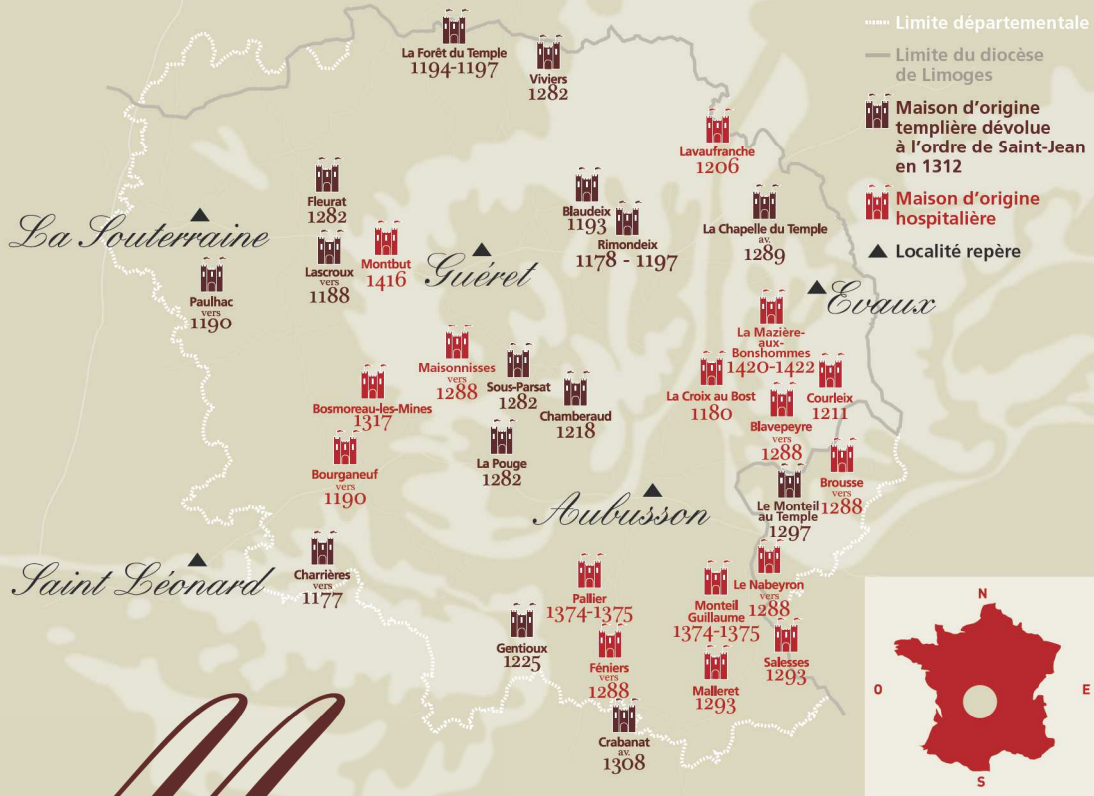
1571 Bataille navale de Lépante ; l'Ordre se lance dans la guerre de course sur mer.

1587 Destruction du château de Bellechassagne par ordre du roi.

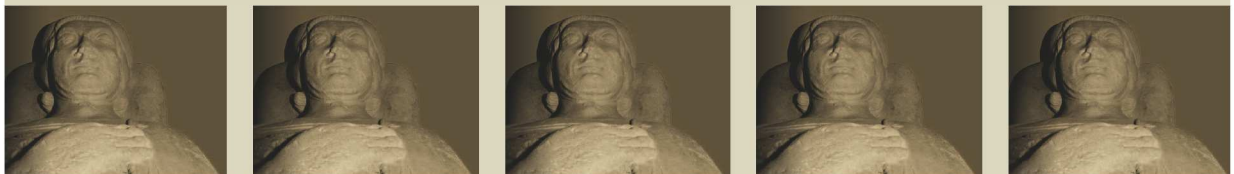
1792 Nationalisation des biens de l'ordre de Malte en France.

1798 Bonaparte s'empare de l'île de Malte.





Maisons hospitalières à la fin du XV^e siècle





Principaux prieurés

- Paris (Ile de France)
- Bourgneuf (Creuse)
- Saint-Gilles (Gard)
- Clerkenwell (Angleterre)
- Mayence (Allemagne)
- Amposta (Catalogne)
- Rome (Italie)

Lieux de passage de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem

- Jérusalem : 1090 - 1291
- Chypre : 1291 - 1310
- Rhodes : 1310 - 1522
- Malte : 1530 - 1798

Sièges subis par l'Ordre Hospitalier

- Saint-Jean d'Acre : 1291 - 1480 - 1522
- Rhodes : 1440 - 1444 - 1480 - 1522
- Malte : 1565 - 1798

Carte de la Méditerranée

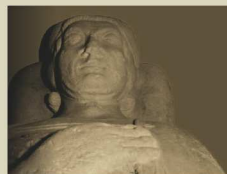
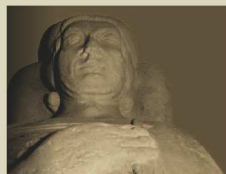
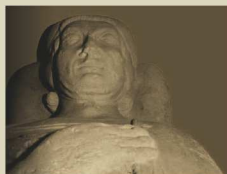
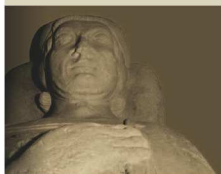








• Archives départementales de la Creuse / 6H12(b)



Plans de possessions de commanderies

Archives départementales de la Creuse / 6H12(b)

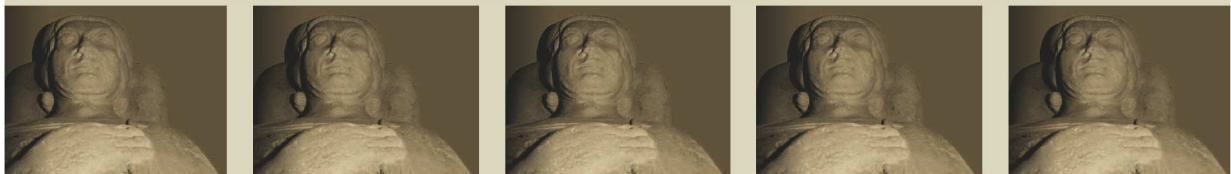
Plans des pièces qui composent la métairie du Temple de Mortesaigne près de Saint-Léonard et de l'étang de Vernon...

Commandé en 1770, ce plan des terrains du « membre » de Mortesaigne (commune de Saint-Léonard-de-Noblat, Haute-Vienne) était conservé dans les archives de la commanderie de Bourgneuf. Il est remarquable par le soin que le peintre a pris à représenter tous les types de culture pratiqués sur ce domaine et les saynètes montrant la récolte, la chasse et la garde des bêtes.

Archives départementales de la Creuse / 12H1

Plan de partie de la dixmerie qui forme la contestation entre le seigneur commandeur de La Vau Franche et le sieur Aujay...

Ce plan a été réalisé à l'occasion d'un des procès opposant le commandeur de Lavaufranche et un de ses voisins, vers 1763. Comme aujourd'hui, les conflits de bornages entre terres étaient très fréquents, mais leur durée pouvait s'étaler dans le temps. Ce conflit-là remontait à l'année 1597. Le plan se distingue par les représentations d'églises et de bâtiments qui y figurent ; il ne faut pas y voir des représentations réalistes : toutes les églises sont semblables. Néanmoins la commanderie de Lavaufranche se remarque par sa tour, qui évoque la tour d'escalier encore aujourd'hui subsistante.





• Archives départementales de la Creuse / 12H1

